



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022

L'ensemble du conseil municipal était présent à l'exception de Mme Caouder, absente excusée, M. Loegel, absent excusé.

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé.

### TARIFS DES CAMPINGS 2023

La commission de finances s'est réunie et a étudié les propositions de modifications de tarifs de camping et camping-car pour l'année 2023 ainsi que les projets de réorganisation des campings et notamment de l'accueil des camping-cars à Ruscumunoc.

Une borne de type parcmètre (sans barrière) sera installée à Ruscumunoc. Les camping-caristes s'enregistrent en arrivant et choisissent leurs prestations. Les agents contrôlent ensuite le paiement en vérifiant les tickets. La borne permettra de rationaliser le temps de travail des agents, notamment saisonniers (porte à porte très chronophage).

Les travaux de rénovation des sanitaires de Porsevigné ne pourront être réalisés cet hiver. Une réorganisation complète du bloc sanitaire et de l'accueil est prévue pour la saison 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte la proposition de la commission de finances et fixe les tarifs suivants :

Aire de Camping-Car de Ruscumunoc :

emplacement 24h y compris électricité 1 <sup>er</sup> avril/30 septembre (ouverture sanitaires)	10,00€
douche (code ou ticket)	1,20 €
emplacement 24h y compris électricité 1 <sup>er</sup> octobre/31 mars (fermeture sanitaires)	6,00€
emplacement 24h sans électricité 1 <sup>er</sup> octobre/31 mars (fermeture sanitaires)	3,00€
borne eau	2,00 €
taxe de séjour (à titre indicatif, tarif CCPI)	0,50 €

Campings de Porsevigné et Porscudic :

randonneur	4,50 €
1 emplacement (électricité comprise) /24h/5 pers – non dégressif	15,5 €
douche (jeton)	1,20 €
taxe de séjour (tarif CCPI - à titre indicatif)	0,22 €
garage mort (interdit juin /juillet / août)	6,00 €
lave-linge + lessive (jeton)	6,00 €
sèche-linge (jeton)	6,00 €
pain - baguette classique	prix boulangerie
pain - baguette tradition	prix boulangerie
télégramme semaine	prix coûtant
télégramme week-end	prix coûtant

### TARIF DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES AU TRANSPORT SCOLAIRE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte les tarifs suivants pour la participation familiale transport scolaire 2022 (tarifs fixés par la Région) :

120 € / an pour le 1<sup>er</sup> enfant / 120 € /an pour le 2<sup>ème</sup> enfant / 50 € / an pour le 3<sup>ème</sup> / gratuité pour le 4<sup>ème</sup>

### INFORMATION SUR LE COÛT DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES – PLAN DE SOBRIÉTÉ

Dans un contexte post-covid déjà perturbé, l'explosion des coûts de l'énergie impacte significativement les budgets des collectivités, au risque d'empêcher certains investissements.

Ainsi, l'appel d'offres lancé par le SDEF a donné les résultats suivants :

Nom du membre	Nbre de points de livraison pris en compte dans l'analyse	Consommation (MWh)	Tarif 2022 (€ TTC)	Tarif 2023 (€ TTC)	Ecart	Ecart
					2022 – 2023 €	2022 – 2023 %
COMMUNE DE PLOUARZEL	39	521 MWh	95 638 €	377 801 €	282 164 €	295 %

Les tarifs appliqués vont faire diminuer la capacité d'autofinancement de la commune. Il sera sans doute nécessaire de faire évoluer les taux des impôts fonciers.

Certaines actions permettent de diminuer les consommations d'énergie et font écho au plan d'urgence sobriété énergétique annoncé par l'État.

La commune s'engage sur un plan de sobriété décliné en 3 domaines : l'éclairage public, les bâtiments publics et les véhicules, dans la continuité des actions menées avec Ener'gence depuis plusieurs années.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC** - 7% des consommations / 9% des dépenses d'énergie / 3% des émissions GES (gaz à effet de serre).

- Réduction des plages horaires d'éclairage

	Matin allumage	Soir extinction	Allumage week end
Centre bourg	6h15	21h00	7h30
quartiers	6h30	20h00	7h30

- Installation de projecteurs avec détection de présence pour les sorties des salles communales à l'étude.
- Poursuite de la modernisation des points lumineux (LED) qui sont tous équipés d'horloges et de cellule photo électrique détectant la luminosité.

**BÂTIMENTS PUBLICS** - 67% des consommations / 70% des dépenses énergétiques / 59% des émissions des GES.

### Chauffage

- Réduire la saison de chauffe des bâtiments des vacances de la Toussaint aux vacances de Pâques
- Adapter la température moyenne de chauffage dans les établissements tertiaires, conformément à la réglementation : 19 °C pour les pièces occupées, 16 °C hors période d'occupation, 8 °C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours. Les salles sportives ne sont pas chauffées, vestiaires compris.
- Optimiser la période de chauffage selon l'utilisation des bâtiments (horloge)

### Éclairage des bâtiments

- Diminution du nombre des points lumineux selon les usages
- Poursuite des remplacements des éclairages par des LED
- Adapter l'éclairage à l'utilisation des locaux

**Production d'eau chaude** : Couper la production d'eau chaude dans les bâtiments (hors scolaire, cantine et crèche)

**Bureautique** : Réduire la consommation des ordinateurs, tablettes, téléphones portables ; Bien utiliser l'imprimante et le photocopieur ; Mails : optimiser la réception et les envois

Des panneaux solaires pourraient être installés sur le toit de la salle de lutte afin de fournir de l'électricité en autoconsommation pour le « complexe mairie », plus gros consommateur des bâtiments communaux mais qui regroupe la mairie, le complexe polyvalent (cantine, salle polyvalente, salle de sport, salle de lutte, cap ados) et la maison de l'enfance.

**LES VÉHICULES** - 19% des consommations / 14 % des dépenses énergétiques / 31% des émissions des GES.

Développement de l'écoconduite / Optimisation des déplacements

## **TABLEAU DES EMPLOIS**

Afin de prendre en compte les nécessités de service, le tableau des emplois doit être revu afin de prendre en compte les modifications suivantes :

- Changement de filière : agent chargé de la communication et de Plouarzel Animation
- création d'un emploi d'adjoint administratif : agent d'accueil, suite à l'habilitation pour la réception des données CNI/passeport

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 11 octobre 2022.

## **DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, désigne M. Jean-Claude Bonaventur, représentant suppléant de la commune de Plouarzel à la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

## **AMÉNAGEMENT DU BOURG – ÉTAT DES NÉGOCIATIONS**

Les négociations sont en cours pour les propriétés visées par le périmètre d'intervention de l'EPF.

- Maison Petton (place des halles). Un accord a été trouvé au prix de vente fixé par le Domaine. La destination du bâtiment n'est pas encore définie.
- Maison Mellaza/Morvan. Accord de la famille au prix du domaine.
- George Sand ; Au terme des négociations un accord de principe a été trouvé. Concernant le restaurant, un repreneur s'est fait connaître. Des travaux de mise aux normes sont à prévoir, ils pourraient être réalisés par la commune si la transaction se concrétise auprès de l'EPF.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la possibilité pour la CCPI d'acquérir un terrain dans la zone artisanale de Menez Crenn. La question sera évoquée au prochain conseil communautaire.

La question du devenir de l'ancienne école publique du bourg, actuellement occupés par des logements locatifs a été évoquée. Le bail emphytéotique liant la commune à Armorique habitat arrive à son terme et le bâtiment nécessite des travaux importants notamment de rénovation énergétique. Plusieurs options devront être étudiées avant de décider de l'avenir de ce bâtiment.

## **ACQUISITION DE L'USUFRUIT AUPRÈS DE L'EPF CONCERNANT LES MAISONS PETTON, MORVAN ET LE GEORGE SAND**

La commune souhaite réaliser des travaux de rénovation et louer les locaux cités et dans l'attente des résultats de l'étude de collectif d'architectes précisant le devenir de chacun des bâtiments. L'EPF va acheter ces bâtiments et il est proposé à la commune d'en acquérir l'usufruit pour un euro symbolique. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir l'usufruit des bâtiments acquis par l'EPF pour un euro symbolique.

## **SPIC CRÈCHE : REPRÉSENTANTS DES PARENTS À LA CRÈCHE**

Le Conseil d'Exploitation du SPIC Crèche « L'île aux Enfants » comporte des membres qui représentent les parents dont les enfants fréquentent la structure. Les parents d'enfants ayant quitté la crèche ne peuvent plus siéger au Conseil d'Exploitation de cette structure et sont à remplacer. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, le conseil municipal approuve la nouvelle composition du SPIC crèche l'île aux enfants.

## **CONVENTION AVEC LE SDEF : TRAVAUX : DESSERTE BASSE TENSION, FRANCE TELECOM 6 LOGEMENTS BMH CHEMIN DE KERVOURT**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant : Desserte Basse Tension, France Telecom 6 logements BMH chemin de Kervourt.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et

la commune de PLOUARZEL afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

Financement du SDEF : 16 189,39 €

Financement de la commune :

- Réseaux BT, HTA..... 0,00 €

- Génie civil - infrastructure telecom ..... 5 608,11 €

Soit un total de ..... 5 608,11 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le projet de réalisation des travaux : Desserte Basse Tension, France Telecom 6 logements BMH chemin de Kervourt. accepte le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 5 608,11 €.

### **SCHÉMA COMMUNAL CHEMINEMENTS DOUX**

La commune de Plouarzel a depuis plusieurs années développé son réseau de cheminement doux. Il est nécessaire de formaliser ce schéma afin de pouvoir, notamment, prétendre à certaines subventions. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le schéma proposé.

Deux points d'attention sont soulignés concernant la réalisation de la piste cyclable entre Saint Renan et Plouarzel : la zone à risque du carrefour du Languis qui a connu plus accidents ces derniers mois et la nécessité de consulter les locataires des terrains impactés par la création de la piste cyclable entre Saint Renan et Plouarzel.

### **TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE STREAT AN ARVORIZ AVANT INTÉGRATION DANS LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE, DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

La voie Streat an arvoriz est inscrite au schéma communautaire. Son intégration dans le domaine communautaire suppose des travaux de remise en état préalable. Ces travaux sont éligibles aux aides de la Communauté de Communes à hauteur de 20% du montant hors taxes. Ces travaux consistent en la réalisation de la rénovation de la chaussée. Le montant des travaux est estimé à 103 615,40 € HT. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite une subvention sous la forme d'un fonds de concours de la Communauté de communes du Pays d'Iroise à hauteur de 20% du montant HT des travaux.

### **INFORMATION SUR LE DISPOSITIF DE RECUEIL DES INFORMATIONS POUR LES CARTES D'IDENTITÉ ET DES PASSEPORTS**

Les démarches d'installation, de mise en route du dispositif et d'habilitation des agents sont en cours. L'agent qui a été recruté est en formation. Les créneaux de rendez-vous seront ouverts quand l'ensemble du dispositif et des agents seront opérationnels. L'information sera diffusée sur le bulletin municipal notamment.

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### **Travaux en cours**

Les travaux de la piste de glisse ont de nouveau été l'objet de dégradations le week-end du 8 et 9 octobre. Des traces de vélos ont été observées. La reprise des dégradations représente deux jours de travail pour l'entreprise. La réalisation d'un tel équipement demande en effet un travail très minutieux.

De tels agissements sont inacceptables. Les élus rappellent que l'accès aux chantiers est strictement interdit au public. Ceci est également valable pour le chantier de l'extension du complexe sportif de Kerven. L'accès au mur d'escalade doit impérativement se faire par le hall central.

**Nettoyage des cimetières** : 13 octobre à 9h à Trezien et 20 octobre à 9h à Plouarzel

**Plouarzel animation** : le salon saveurs et déco aura lieu les 29 et 30 octobre. Le repas des bénévoles aura lieu le 19 novembre.